

APPEL À CANDIDATURES

Plus d'info : www.mecen.fr

Inscriptions : info@mecen.fr



baudon de mauny



VERNISSAGE

Le jeudi 10 juin 2021

Exposition visible sur RDV

Du 11 au 24 juin 2021

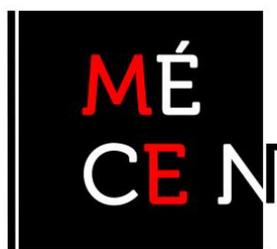
EXPOSITION
BREATHTAKING

SOUFFLE
COUPÉ

Appel à candidatures pour l'exposition collective **BREATHAKING / SOUFFLE COUPÉ**

prévue pour le 10 – 24 juin 2021

à l'attention des artistes contemporains



Dédié à soutenir l'art contemporain, la galerie en ligne Mécén.fr a été créée par Kate Wyrembelska, artiste (diplômée de l'École Supérieure des beaux-arts Esba-Moco en 2018 avec mention, de l'Académie des Beaux-Arts de Varsovie en 2017 avec félicitations, de l'Académie des beaux-arts de Poznan avec félicitations en 2017), chercheur en Arts Audiovisuels à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et par Loïc Marillat, juriste, chef d'entreprise. La première exposition inaugurale de Mécén est organisée en partenariat avec l'Hôtel particulier Baudon de Mauny à Montpellier.

Mécén a pour but de promouvoir le travail artistique des artistes vivants dans le cadre d'un parcours en lien avec le milieu du mécénat et la vente d'œuvres d'art.

Mécén invite les artistes à exprimer leurs interprétations du thème « Breathtaking / Souffle coupé » :

Comment ne pas s'essouffler dans le monde d'aujourd'hui et retrouver un nouveau souffle ? Comment se libérer lorsque tout le monde est confiné ?

Kate Wyrembelska

La tête à peine hors de l'eau, le premier réflexe est une grande inspiration pour remplir ses poumons presque vides.

« Breathtaking / Souffle coupé » invite 10 artistes à proposer leur regard sur le souffle de vie. Comment ce rythme d'alternance d'inspirations et d'expirations vous régénère et vous insuffle votre univers créatif ?

*Comment faire partager avec le public la manifestation de la respiration du vivant ?
À vous de candidater....*

Arthur Baudon Vernet

Les 10 lauréats vont exposer leurs œuvres lors de l'exposition inaugurale de Mécén qui aura lieu à l'hôtel particulier Baudon de Mauny à Montpellier. Le vernissage est prévu pour le jeudi 10 juin 2021 (sous réserve de la situation sanitaire). L'exposition sera visible du 11 au 24 juin 2021, uniquement sur RDV.

Chaque lauréat.e bénéficiera de l'accompagnement suivant :

- La prise en charge d'un catalogue d'exposition,
- L'accompagnement technique pour le montage et le démontage de l'exposition,
- Une communication ciblée en direction des acteurs professionnels de l'art et des médias, ainsi que vers les mécènes d'art,

- Chaque lauréat-e sera automatiquement accepté-e à rejoindre la galerie en ligne Mécen.fr,
- Un profil d'Artiste sera créé sur le site de Mécen,
- Les Œuvres seront mises en vente en ligne sur le site et sur les réseaux sociaux de Mécen,
- Les photos de l'exposition seront rendues visibles sur les sites internet de Mécen et des partenaires.

Lieu de l'exposition : l'Hôtel Baudon de Mauny. Un lieu unique, une situation exceptionnelle.



En plein cœur historique de Montpellier, au 1 rue de la Carbonnerie, l'hôtel Baudon de Mauny, remarquable hôtel particulier XVIIIème siècle abrite une pépète intimiste de moins de 10 chambres à mi-chemin entre maison d'hôtes et boutique hôtel où le luxe est synonyme d'espace et le service d'attention bienveillante.

Son ambitieuse rénovation, sophistiquée et contemporaine crée un style unique conjuguant modernité et esprit des lieux, faisant entrer Baudon de Mauny dans le sérail de ces adresses raffinées que l'on échange en secret.



Conditions d'accès

Ce concours est ouvert à tous les artistes vivant en France, de nationalité française ou étrangère, sans aucune limite d'âge.

Le choix des lauréat(e)s sera effectué par l'équipe de Mécen.

Les frais d'acheminement aller-retour des œuvres entre le lieu de leur conception en France et le lieu de l'exposition sont à la charge des artistes. Adresse de l'hôtel particulier Baudon de Mauny : 1, rue de la Carbonnerie, 34000, Montpellier

Les Œuvres exposées lors de l'exposition pourront être vendues uniquement par Mécen pendant une durée de 6 mois. Chaque lauréat-e peut aussi proposer d'autres

Œuvres pour mettre en vente sur le site de la galerie en ligne Mécen.fr, sans aucune exclusivité.

L'Artiste détermine le Prix de l'Œuvre librement, en Euros. Ensuite, Mécen définit le Prix Final de vente. Le Prix Final de vente de l'Œuvre comprend la commission de la plateforme Mécen. La commission est réduite, de 30% - 25 %, selon le barème ci-dessous :

- Œuvre de 1 à 3000 € : 30% du prix de vente HT pour Mécen
- Œuvre au-delà de 3000 € : 25% du prix de vente HT pour Mécen

Le Prix de l'Œuvre proposé par l'Artiste sera donc majoré de 30% - 25% afin de définir le Prix Final de vente.

En cas de vente, les frais de transport de l'Œuvre seront à la charge de l'Acquéreur.

Inscription à la Maison des Artistes est obligatoire pour vendre légalement vos Œuvres. Vous pouvez mettre en vente vos œuvres avec Mécen avant d'être déclaré, mais après une première vente vous devrez vous déclarer à la Maison des Artistes et vous devrez nous envoyer un justificatif de votre inscription.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : semaine du 1 février 2021,
- Envoi des dossiers de candidature via le formulaire en ligne : réception avant le 20 avril 2021 à 18h,
- Choix des lauréats et réponse aux candidats : fin avril 2021,
- Livraison des œuvres au lieu de l'exposition : entre le 31 mai et 7 juin 2021 au plus tard,
- Exposition « Breathtaking / Souffle coupé » : vernissage le jeudi 10 juin 2021. L'exposition visible du 11 au 24 juin 2021, sur RDV uniquement (sous réserve de la situation sanitaire),
- La réception des œuvres après l'exposition : entre le vendredi 25 et le mercredi 30 juin 2021 au plus tard.

Dossier de candidature

Chaque Artiste peut proposer une à trois œuvres maximum, répondant au sujet de l'exposition : « Breathtaking / Souffle Coupé ».

Les formes artistiques acceptées : peinture, dessin, sculpture, photographie, installation, vidéo.

Les formats et les contraintes d'installation à valider d'un commun accord avec les organisateurs. Pour toute question, contactez Mécén par mail : info@mecen.fr

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique via le formulaire en ligne sur le site de Mécén :

<https://www.mecen.fr/breathtaking>

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

- Votre CV (vos expositions, votre expérience), en format .pdf
- Démarche artistique (max. 250 mots), en format .word / .pdf
- Photos d'Œuvres que vous proposez pour l'exposition, répondant au sujet « Breathtaking / Souffle coupé » (maximum 3) ; de bonne qualité, max 150 px., en format .jpg
- Les caractéristiques concernant vos œuvres : titre, date, matériaux, dimensions, poids, description, finition (encadrement), prix*
- Photocopie de la carte nationale d'identité valide recto/verso ou un passeport valide, en format .jpg
- Relevé d'identité bancaire (RIB), en format .pdf

- Justificatif d'affiliation à la Maison des Artistes et l'URSSAF (numéro de SIRET), en format .pdf **

* INFO PRIX : indiquez tout simplement la somme que vous souhaitez gagner. Pour définir le Prix Final de vente, Mécen majorera cette somme de 25% ou 30 % de commission et de frais de livraison national.

**Inscription à la MDA obligatoire. Vous pouvez mettre en vente vos œuvres sur la plateforme Mécen avant d'être déclaré, mais après une première vente vous devrez vous déclarer à la Maison des Artistes et vous devrez nous envoyer un justificatif de votre inscription.

Toute candidature incomplète ou hors-délais sera rejetée.



Contact

info@mecen.fr

www.mecen.fr